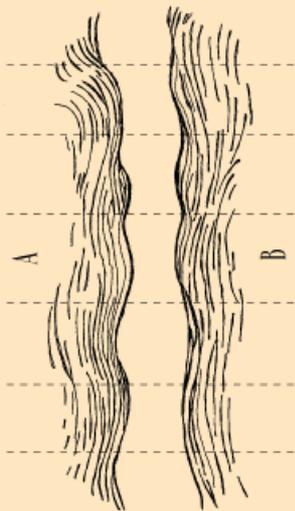


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Vincent CAPT, « Les notes préparatoires des cours de linguistique générale de Saussure (1907-1911) »

Communication donnée dans la session d'Ecaterina Bulea-Bronckart, *Didactique du CLG*, au colloque **Le Cours de Linguistique Générale, 1916-2016. L'émergence**, Genève, 9-13 janvier 2017.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session d'Ecaterina Bulea-Bronckart,

Didactique du CLG :

<https://www.clg2016.org/geneve/programme/session-12/>



Les notes préparatoires des cours de linguistique générale de Saussure (1907-1911)

Vincent Capt
HEP-Vaud
vincent.capt@hepl.ch

*Quel est donc le bon niveau concernant
la réception correcte d'un Cours ?*
Urbain 2016

De quelles notes préparatoires parle-t-on ?

Plusieurs recherches (notamment Flournoy 2007 ou *Langages* 185) ont déjà fait part du déséquilibre ou du moins de fortes variations entre les notes de cours autographes de Ferdinand de Saussure et les diverses récritures de ces notes dans les éditions posthumes regroupées sous l'intitulé *Cours de linguistique générale* (CLG). On connaît sur le sujet la formule de Claudia Mejía Quijano (2005 : 6) : « faire écrire les morts est une activité exigeante ». Pour ne pas se perdre dans le labyrinthe que représente l'archive saussurienne, il faut d'entrée circonscrire l'objet sur lequel va porter la réflexion ici, à savoir l'ensemble « Nouveaux documents » des « Notes préparatoires pour les cours de linguistique générale », disponible dans la partie IV des *Ecrits de linguistique générale* (ELG), transcrit et édité en 2002 par Simon Bouquet et Rudolf Engler (pp. 283-294). Organisées en huit sections successivement numérotées, ces notes rédigées sur des feuillets non datés s'apparentent à des brouillons (Mahrer 2009), caractérisés par des ajouts ou autres ratures que la génétique a pour habitude d'analyser dans le détail. Dans ces notes, Saussure a préparé une partie de son enseignement de linguistique générale donné à l'Université de Genève entre 1907 et 1911.

Des différences d'aboutissement se font jour entre les documents dits « anciens » et les « nouveaux », découverts dans l'orangerie de l'hôtel particulier des Saussure à Genève en 1996, désormais déposés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève¹, dont une partie a été transcrite dans les *ELG*. Comme indiqué, c'est sur ces nouveaux documents, faiblement textualisés, que nous allons nous pencher. Une certaine continuité thématique existe entre « nouveaux et anciens » (par exemple sur la dimension sociale de la langue, les variations géographiques ou la parenté entre certaines langues). Suivant Daniele Gambarara (2005 : 37), il y a lieu de croire que les nouveaux documents concernent principalement le troisième cours de linguistique générale (1910-1911), suivant deux cours précédents (tenus entre 1907 et 1909).

Comme beaucoup d'enseignants, Saussure préparait une trace écrite pour la plupart de ses leçons. L'une de ces notes a été déjà partiellement employée par Sechehaye au moment de la rédaction du *CLG*, Godel en a repéré d'autres dans le premier fonds manuscrit donné à la BPU, et Engler a publié dans son édition toutes celles connues en 1967, segmentées en rapport avec la rédaction du *CLG*. Dans le nouveau fonds de 1996, Engler a retrouvé d'autres notes (publiées hâtivement dans Bouquet, Engler 2002, avec la republication des 'anciennes') ; mais il y en avait d'autres encore, que j'ai identifiées au long d'une relecture des manuscrits de Saussure, en avril 2005. [...] Dans le fonds de 1996, il y a aussi des nouvelles notes concernant le premier et le deuxième cours de linguistique générale, en partie encore inédites.

¹ Également disponibles à partir du moteur de recherche des archives numériques de Ferdinand de Saussure : <http://fds.unige.ch/iipmooviewer/homepage.php>

Dans tous les cas, il importe de souligner la dimension non finalisée de ces écrits, qui donnent à voir une pensée au travail – « la science en train de se faire » comme a pu l'indiquer Johannes Fehr (1996)².

L'étude dans le détail de la langue de cet ensemble délimité de notes va montrer que Saussure ne séparait pas l'élaboration de sa théorie de linguistique générale de son enseignement : l'écriture solitaire de ces notes est moins solipsiste qu'il n'y paraît. Nous faisons ainsi l'hypothèse que ces notes préparatoires, prévues pour un enseignement universitaire, correspondent à une première forme de transposition ou du moins qu'elles brouillent les frontières entre le savoir savant et le savoir à enseigner. Des raisons conjoncturelles expliquent notamment cette étanchéité. C'est en effet suite à la retraite d'un collègue que se présenta à Saussure la possibilité de faire correspondre ses enseignements à ses recherches. A ce moment, Saussure continuait de réfléchir à la grammaire historique et comparée mais s'est davantage consacré à approfondir le programme d'une science à venir, une linguistique générale. Le corpus sur lequel nous allons nous pencher porte sur une partie exigüe de cet ambitieux objet de savoir et d'enseignement. Il correspond à un ensemble rédigé en fin de vie (Saussure est décédé en février 1913), à l'occasion d'une série de trois cours tenus devant un nombre réduit d'étudiants entre 1907 et 1911. Cette période correspond à un sixième des cours donnés par Saussure à Genève et il n'est pas certain que les autres écrits préparatoires de Saussure mêlent autant l'élaboration théorique à un savoir à enseigner.

Quelques précautions concernant le corpus retenu méritent d'être mentionnées. Le genre des notes préparatoires (objet à enseigner) diffère de celui de la performance orale (objet effectivement enseigné). Ecaterina Bulea Bronckart (2014) souligne à juste titre l'incongruité d'une correspondance stricte entre les deux : des écrits considérés comme support de présentation différent du texte effectivement oralisé. Tout enseignant expérimente au quotidien cet écart. Les écrits saussuriens regroupés ici n'ont pas valeur de témoignage des cours prononcés par Saussure. Ils permettent toutefois de montrer que le travail d'élaboration théorique est inséparable chez lui d'un souci communicationnel : dès leur première forme écrite, les élaborations théoriques de Saussure se caractérisent par une certaine clarté d'exposition.

L'orientation pragmatique du genre de la note préparatoire (servir d'appui au texte oral) offre un accès spécifique au discours effectivement tenu : il n'est pas une transcription (plus ou moins fidèle), encore moins un reflet ou un miroir, mais correspond à une forme archétypique ou du moins synthétique. Si la mise en mots effective décolle de celle prévue initialement, cette dernière garantit toutefois l'accès au « squelette » du cours et donne à voir les types d'objets d'enseignement traités et leur progression dans les leçons. Dans tous les cas, ces notes sont certainement moins éloignées du texte oral que celles prises par ses étudiants et regroupées depuis 1916 dans différentes versions hétérographes et posthumes. François Rastier (2015) indique à ce sujet que « les manuscrits sont les seuls écrits authentiques à partir desquels l'on doit travailler ». Sans être aussi catégorique, nous rejoignons cette position lorsqu'il s'agit d'attribuer un avantage philologique aux manuscrits autographes sur les réécritures regroupées sous le nom de *CLG*.

D'autres écueils doivent être évités, notamment celui de l'anachronisme de l'analyse des notes qui, pour interpréter les formes linguistiques observées, impliquerait de plaquer des représentations contemporaines sur une pratique professionnelle séculaire (importance du contexte socio-historique et institutionnel, Chervel 2008). Il va de soi que les formats d'enseignement (notamment les supports de cours) ont changé et que la pratique d'écriture de notes préparatoires a également évolué (pensons aux notes que nous forgeons aujourd'hui en vue d'un PowerPoint par exemple).

² La génétique des textes s'est par ailleurs déjà penchée sur la « textualité des brouillons » d'un autre linguiste fameux, Emile Benveniste (voir 2011 et 2013).

Il faut prendre l'extrait suivant de la nécrologie de Saussure rédigée par Antoine Meillet comme un autre avertissement : « [Saussure] semblait n'apporter jamais à son cours de vérité toute faite ; il avait soigneusement préparé tout ce qu'il avait à dire, mais il ne donnait à ses idées un aspect définitif qu'en parlant ; et il arrêta sa forme au moment même où il s'exprimait ». S'ils ne constituaient pas nécessairement l'horizon ultime de ces notes, les cours donnés à l'Université de Genève ne représentaient pas moins pour Saussure l'occasion de présenter à autrui ses réflexions. Une certaine téléologie lie donc les notes aux cours oraux. Les premières sont l'instrument ou du moins interviennent-elles en appui aux seconds.

Enfin, il ne faut pas omettre que le terme même de « cours » est problématique dans le cas qui nous retient. Comme indiqué préalablement, Saussure n'a pas professé « un » cours de linguistique générale sous cet intitulé, mais plutôt trois, répartis inégalement entre 1907, 1908-1909, puis 1910-1911. Dans le cadre universitaire ici commenté, « cours » désignait autant une pratique professionnelle d'enseignement organisée en leçons successives (du début à la fin d'un semestre) qu'un intitulé administratif ou qu'un recueil d'écrits préparatoires en vue d'une ou plusieurs performances orales. Dans ce dernier cas, qui correspond au corpus retenu ici, la désignation renvoie à un support écrit visant une communication orale d'enseignement. Le fait que Saussure a par ailleurs enseigné à partir de ces notes pendant près de quatre ans fait hésiter sur la désignation de « cours » au pluriel ou au singulier. Simon Bouquet (2005) tranche ce point : « Saussure n'a d'ailleurs pas professé *un* cours de linguistique générale, mais trois séries de leçons sous cet intitulé ». Nous suivons cette remarque ici et notons que c'est surtout l'édition de 1916 qui a pérennisé le singulier de la désignation : les cours sont devenus « le » cours (CLG).

Une analyse linguistique des notes préparatoires

Lorsqu'on aborde pour la première fois ces écrits de Saussure, ce qui attire d'entrée l'attention du lecteur c'est leur caractère non finalisé. Les notes s'apparentant à des brouillons : elle sont disjointes, émietées, fragmentaires et parfois incomplètes sur le plan syntaxique. Le lecteur est frappé aussi par la variabilité des feuillets, présentant des notes sur plusieurs pages à quelques lignes. L'hétérogénéité se fait particulièrement forte dans les « nouveaux documents ». Certains mots rédigés peut-être rapidement demeurent illisibles et sont transcrits par des crochets séparés par une espace vide. Les erreurs orthographiques sont relativement fréquentes et le style d'écriture est parfois télégraphique « Changement implique temps écoulé » (2002 : 292). On note en outre une certaine présence de phrases averbales, qui témoigneraient de l'élaboration d'une pensée non encore planifiée. Enfin, des figures d'ajouts donnent à certains segments l'apparence d'îlots de pensée excédentaires. C'est surtout la présence de la conjonction « Et » en tête de phrase graphique qui rend compte de cet effet : « Et on peut immédiatement ajouter » (2002 : 289), où l'adverbe « immédiatement » modalise la manière à travers laquelle s'effectue ledit ajout qui, ainsi configuré, a valeur de complément d'information non prévu dans la phrase graphique qui précède (décalage à droite, suivant la logique de la figure de l'hyperbate).

Du point de vue de l'organisation macro des notes, on remarque que chaque feuillet correspond à la pièce d'un puzzle dont la progression n'est pas connue préalablement : il n'y a pas d'annonce du texte à venir et encore moins de plan de texte ou de sommaire. La planification se réduit à des opérations de liage, telle « Arrivé à ce point, on voit se définir, se préciser mieux, l'horizon de la sémiologie » (2002 : 290). La textualité des brouillons avance généralement par tâtonnements ou du moins par ajouts successifs de propositions. Pour organiser ce qui s'apparente a priori à un flux d'idées déposées sur le papier se font jour quelques opérations linguistiques. Le premier ensemble de marques regroupe les reformulations métadiscursives, telles « Or 2° car je viens de dire » ou « Nous ne savons plus quelle force et quelle loi (forces et loi ou par quelles lois au pluriel) » (2002 : 289). Ces commentaires

autodirigés ont pour but de « montrer » le parcours argumentatif en train d'être opéré : ils rappellent un élément introduit préalablement en lui attribuant le statut de justification. Ce type de marques de négociation du dire avec lui-même rend compte du fait que les notes ne sont pas toutes juxtaposées de façon plus ou moins aléatoire les unes après les autres mais que des liens logiques unissent parfois certaines propositions.

Les sections contenues dans ces notes entretiennent également des liens thématiques qui garantissent à l'ensemble une certaine cohérence sémantique (sur la sémiologie et la linguistique générale). La numérotation donne bien sûr un certain ordonnancement au recueil. Mais la succession des sections paraît quelque peu aléatoire. Il y a lieu de s'interroger sur la fonction de ces sections. Correspondent-elles à une unité de pensée ? à une unité praxéologique pour l'oral ? Il faut mentionner sur ce point le rôle structurant la lecture des *ELG* joué par les intertitres, ajoutés par les éditeurs. L'organisation interne des sections est en revanche mieux identifiable : souvent agencées en cinq parties, plusieurs d'entre elles adoptent le plan d'un texte didactique (Bulea Bronckart 2014), balisé comme suit : i) présentification, ii) décomposition, iii) pointage, iv) construction de la mémoire didactique, v) institutionnalisation.

La plupart des sections plus ou moins développées des « notes » suivent cette répartition. Voyons l'exemple du feuillet numéro 1, dit [*Nature incorporelle des unités de la langue*] :

1 [*Nature incorporelle des unités de la langue*]

Nature incorporelle, comme pour toute valeur, de ce qui fait les unités de la langue. Ce n'est pas la matière phonique, substance vocale qui []. On ne peut pas traiter un instant la langue sans s'occuper de son et des sons, le changement des sons est un facteur capital, et cela n'empêche pas que dans un certain sens le son est étranger à la nature etc. De même par exemple la matière qui entre dans une monnaie n'est pas une chose dont on ne puisse s'occuper, mais ce serait une grosse erreur de croire que c'est là ce qui constitue la valeur d'une pièce de cinq francs. Cette valeur est déterminée par une foule d'autres choses que le métal qui y entre ; à l'heure qu'il est cette pièce vaut le quart d'une pièce de vingt francs, mais d'après le métal elle ne vaudrait que le huitième, si cette pièce ensuite, exactement avec la même quantité porte telle effigie ou une autre ; à gauche ou à droite d'un frontispice.

Cette valeur est une chose incorporelle ; or de même il faut se représenter les mots pour être dans le vrai comme des unités incorporelles ; on ne prend [].

Après la désignation générique de l'objet de savoir considéré dans la section 1 vient une première spécification : ce ne sont pas toutes les unités de la langue qui sont considérées ici, mais bien l'une d'elles, à savoir la « matière phonique ». Un pointage est ensuite effectué à l'aide d'un exemple métaphorique : celui de la pièce de monnaie (ailleurs dans les notes est figuré un « vaisseau de mer »). L'exemplification imagée témoigne du souci de Saussure de rendre accessible à autrui sa pensée. La métaphore se dote d'un rôle heuristique qui garantit un accès épistémique à la démonstration. C'est là aussi la part poétique de la pensée de Saussure. Le principe analogique résonne sur le plan cognitif et les discours d'instruction en regorgent souvent. Dans la section 1, Saussure réinstalle une dernière fois l'objet de savoir (la valeur des unités linguistique est incorporelle) avant d'énoncer un constat qui mobilise plusieurs opérateurs de généralisation.

Un autre marqueur de l'orientation didactique des notes préparatoires est l'utilisation de schémas manuscrits prenant l'allure de croquis. Pour Alain Rabatel (2010), les schémas ont généralement valeur de reformulations (autodialogisme) non verbocentrée. Plus de la moitié des notes en contient un, voire plusieurs. Les schémas sont de plus en plus présents dans les *ELG* au fur et à mesure que les parties se succèdent (I, II, III, ...) et bien plus nombreux dans cet ouvrage que dans les versions hétérographes du *CLG*. Dans les « nouvelles » notes de cours, ils prennent la forme d'équation. Ils sont si peu glosés qu'ils semblent partie intégrante d'un texte plurisémiotique. Leur faible lisibilité à

l'écrit devait certainement être « compensée » par un discours commentatif ample face aux étudiants. Selon la glose qui l'accompagne, un schéma peut créer des effets de clarification ou d'opacification : comme les schémas sont très peu commentés dans le cas qui nous retient, il n'est guère étonnant qu'une partie d'entre eux restent énigmatiques (voir ci-dessous, d'après Saussure 2002 : 291).

<u>AA</u>	<u>AA</u>
BA	AB
ou bien	
	<u>AA</u>
	BC

Par ailleurs, le caractère élémentaire des schémas permet de penser qu'ils pouvaient être facilement reproduits au tableau noir. Marie-José Béguelin (2016) dit à propos d'un des schémas de Saussure, celui du « carré linguistique », qu'il fonctionne comme un outil méthodologique et didactique. Le fait de recourir à des modèles pour élémentariser et organiser une pensée est un bon indicateur d'une orientation didactique. À noter enfin que si les schémas sont nombreux, les listes sont au contraire très peu présentes (comme c'est le cas en revanche par exemple dans le *Baudelaire* de Benveniste) : les premiers ont le souci d'un destinataire tandis que les secondes sont surtout des écrits intermédiaires (de recherche) autoadressés.

Les scènes de parole configurées par la plupart des sections des notes préparatoires de Saussure sont caractéristiques de textes réflexifs. Le dispositif communicatif construit sert à exposer des idées : être compris à l'oral est l'objectif qui oriente la rédaction de ces notes. C'est à cette fin que Saussure utilise « l'appareil formel de la généralité », à savoir des constructions qui assurent une assise générale aux propos, facilement compréhensibles. Typiquement, l'emploi de termes globaux ou abstraits, celle du présent générique, de pronoms et de déterminants génériques... Certains de ces agencements aboutissent à des énoncés clos ou du moins facilement isolables. C'est le cas de ces deux exemples : « On ne peut pas traiter un instant la langue sans s'occuper du son et des sons » ; « C'est seulement le système de signes devenu chose de la collectivité qui mérite le nom, qui est un système de signe » (2002 : 289). Maingueneau (2002) désigne ce type de constructions, proche de la parémiologie, sous le syntagme « phrases sans texte », à savoir des énoncés transférables dans d'autres contextes en raison de leur valeur générale, facilement mémorisable. Certains tours hyperboliques (« rien », « tout »...) radicalisent chez Saussure cette prise réflexive du discours.

Dans le but d'exposer ses idées et les faire comprendre, Saussure mobilise d'autres ressources linguistiques. Il recourt ainsi volontiers à des pronoms à fort potentiel inclusif, comme le « nous » (déjà remarqué par Béguelin 2016), ainsi que le « on », qui tous deux favorisent le sentiment d'une communauté de pensée partagée avec les auditeurs. Du point de vue de la prise énonciative de ces notes préparatoires, aucune adresse à la deuxième personne n'est présente : le dispositif est partagé et il vise à intégrer l'autre pour équilibrer des propos sinon massivement assertifs, voire injonctifs (constructions impersonnelles, verbes modaux), tel « il faut se représenter les mots » (2002 : 287), ou programmatifs, « la valeur linguistique sera comme la valeur d'une pièce de cinq francs » (2002 : 287). Pour favoriser encore l'adhésion du destinataire, Saussure évite parfois les propos trop catégoriques. Il enrichit ses notes de modalisations de prudence, comme « dans un certain sens » ou « tel est notre point de vue » (2002 : 290). Les éléments de théorie à présenter en cours se veulent généraux mais non absolutistes.

Enfin, quelques mouvements argumentatifs se trament dans certaines sections. Ceux-ci se font plus volontiers déductifs, à savoir qu'une loi générale est d'abord posée, vérifiée ensuite sur un ou plusieurs exemple(s) et reformulée enfin. La plupart des mouvements sont toutefois incomplets : le genre de la note préparatoire évolue davantage selon une logique processuelle que relativement à des

raisonnements entièrement verbalisés. Deux éléments méritent toutefois l'attention. D'une part on note l'importance des tournures négatives : soit celles-ci viennent nier un énoncé par ailleurs validé a priori dans un interdiscours, soit elles emphatisent la modalité déontique de certains énoncés : « On ne peut pas traiter un instant la langue sans s'occuper du son et des sons ». Dans les deux cas, la négation a valeur argumentative. Elle fonctionne comme un patron morphologique visant à opposer sa position à d'autres pour mieux faire sens et ainsi être compris. D'autre part, les quelques mouvements argumentatifs articulés à un connecteur logique dans ces notes attribuent à des propositions élaborées préalablement par Saussure lui-même le statut d'argument : « Or 2° car je viens de le dire » (2002 : 289). Ainsi l'idée précédemment énoncée est dotée d'une valeur argumentative et le discours de Saussure s'autoconstitue comme faisant autorité, fonctionnement en partie nécessaire à la dimension didactique du propos.

Ouverture

Dans ces notes préparatoires, la langue de Saussure est teintée parfois d'ontologie (on pense à certaines valeurs du verbe « être » ou à l'expression « nature »), ainsi que d'une idéologie d'époque de type évolutionniste (en particulier l'emploi de l'épithète « primitive »). Ce sont là des marques de l'historicité de ces écrits. Personne ne sort entièrement de son temps, même un penseur aussi emblématique et inventif que Saussure ! Ce qui retient toutefois l'attention sur un plan linguistique et didactique, c'est que le genre de la note préparatoire rend poreuse les frontières entre savoir savant et savoir à enseigner. Dans la préface de sa thèse parue en 1919, Paul Regard avait exprimé sa déception face à la première édition des *CLG* :

« Un élève qui a entendu lui-même une part importante des leçons de Ferdinand de Saussure sur la linguistique générale, et connu plusieurs des documents sur lesquels repose la publication, éprouve nécessairement une désillusion à ne plus retrouver le charme exquis et prenant des leçons du maître. Au prix de quelques redites, la publication des notes de cours n'aurait-elle pas conservé plus fidèlement la pensée de Ferdinand de Saussure, avec sa puissance et son originalité ? »

La critique à peine voilée du travail de Bally et Sechehaye, qui n'avaient pas assisté au cours de Saussure, prend une résonance d'autant plus forte aujourd'hui que l'on dispose des notes préparatoires.

Texte oral impossible à saisir dans sa « vérité », les cours de linguistique générale donnés par Saussure à la fin de sa vie à l'Université de Genève ne sont accessibles que par « voies détournées », soit des réécritures hétérographes et posthumes qui ont connu depuis cent ans un succès mondial, soit des « avant-textes », comme diraient les généticiens, encore en gestation, plus discrets mais certainement plus proches de la « parole du maître ». Il y a dans cette archive éparse et sinueuse, une illustration exemplaire de la circulation infinie des discours et des modalités parfois improbables de production et de réception des savoirs théoriques.

Références bibliographiques

- Béguelin, M.-J. (2016). Le rôle des exemples en français dans la réflexion linguistique de Saussure. In G. Bergounioux & alii (éd.), *5^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, vol. 27 <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162701004>
- Bouquet, S (2015). Après un siècle, les manuscrits de Saussure reviennent bouleverser la linguistique. *Texte !*, www.revuetexto.net/Saussure/Sur_Saussure/Bouquet_Apres.html

- Bronckart, J.-P. (2014). Les genres de textes, cadres organisateurs de la vraie vie des signes. In M. Monte & G. Philippe (dir.). *Genres & textes*. Lyon : PUL.
- Bulea, E. (2014). Réflexions sur et pour une didactique de la linguistique (saussurienne). In M. Avanzi & alii (dir.). *Enseignement du français : les apports de la recherche en linguistique. Réflexions en l'honneur de Marie-José Béguelin*. Berne : Peter Lang, 41-53.
- Fehr, J. (1996). Saussure : cours, publications, manuscrits, lettres et documents. *Histoire Épistémologie Langage*, 18/2, 179-199.
- Depecker, L. (2012, dir.). L'apport des manuscrits de Ferdinand de Saussure. *Langages*, 185.
- Flournoy, O. (2007). Sigmund Freud et Ferdinand de Saussure, convergences, divergences de deux contemporains de génie, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 60, 9-29.
- Gambarara, D. (2005). Un texte original. Présentation des textes de F. de Saussure. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, 29-42.
- Mahrer, R. (2009). De la textualité des brouillons. Prolégomènes à un dialogue entre linguistique et génétique des textes, *Modèles linguistiques*, XXX/59, 51-70.
- Maingueneau D. (2002). *Les Phrases sans texte*. Paris : Armand Colin.
- Meillet, A. (1951). *Linguistique historique et linguistique générale*, t. II, Paris : Klincksieck.
- Mejía Quijano, C. (2005). Rudolf Engler. L'ouvrage d'un philologue artiste. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, 5-19.
- Rabatel, A. (2010). « Les reformulations pluri-sémiotiques en contexte de formation^[1] ». *Pratiques*. 147-148, 244-248.
- Rastier, F. (2015). Saussure au futur. Écrits retrouvés et nouvelles réceptions. *Textol!*, www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Rastier_Saussure.html
- Saussure (de), F. (1916). *Cours de linguistique générale*. Ch. Bally & A. Séchehaye (éds.). Paris : Payot.
- Urbain, J.-D. (2016). Préface. L'homme descend du signe In F. Saussure. *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.